

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

Nombre de membres
du Conseil Communautaire
Titulaires : 67
Membres présents : 37
· dont suppléé : 1
Membres représentés : 5
Votants : 42
Date de la convocation
23 novembre 2023
Secrétaire de séance :
Julia BERTOUX

L'An DEUX MILLE VINGT TROIS, le 30 novembre à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes d'Hangest en Santerre sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MENARD Sergine, PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia, RAMON Marie-Gabrielle, BLIN Marie-Annick suppléante de M. DARCIS Philippe, COULOMBEL Aurélie

Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, CHARLES Gilles, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, LEVASSEUR Roger, TEN Franck, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, DEMOUY Bertrand, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, LEROY Jean-Maurice, MAROTTE Philippe, BENONY Miguel

● Disposaient d'un pouvoir :

M. DURAND Pierre de Mme PATRICE-BOURDELLE Christine, COTTARD Yves de DESROUSSEAUX Éric, Mme PREVOST Anne-Marie de M. CAPELLE Hubert, M. BLIN Nicolas de Mme ROSE Marie-Corinne, M. NOCHEZ Didier de PARENTY Vincent

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames DOUAY Sonia, PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corinne, MARCEL Marie-Hélène, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, BLIN Monique, RIHET Anne, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, RIQUIER Ludivine, TESTART Laëtitia, DEMORSY Roselyne

Messieurs DESROUSSEAUX Éric, CAPELLE Hubert, LAVOINE Nicolas, BEAUMONT Joël, LECANTE Yves-Robert, CARON Hubert, VERONT Fabrice, DEPRET Patrick, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, TOURNIQUET Gautier, VIOLETTE Paul, MIANNE Michel, DARCIS Philippe, WABLE Vincent, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, CLEMENT Dominique, SZYROKI Jacky

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE 2
BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET ANNEXE PETITE ENFANCE – DECISION MODIFICATIVE 2
BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET ANNEXE ZONE DU SANTERRE – DECISION MODIFICATIVE 1
BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET ANNEXE ZONE DE MOREUIL – DECISION MODIFICATIVE 1
BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET ANNEXE ZONE DU VAL DE NOYE – DECISION MODIFICATIVE 1
BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET ANNEXE RASPE – DECISION MODIFICATIVE 2
BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET ANNEXE RASPA – DECISION MODIFICATIVE 3

Rapport de M. Dominique LAMOTTE, Vice-Président Finances

Vu la délibération 2023_13.04.05 feuillet 676 du Conseil Communautaire en date du 13 avril 2023, relative aux votes des Budgets Primitifs 2022 – Budget Principal et Budgets Annexes de la CCALN,

Vu la délibération 2023_06.07.02 feuillet 696 du Conseil Communautaire en date du 06 juillet 2023, relative notamment aux DM1 du BP 2023 Budget principal, DM1 du BP 2023 Budget Annexe Petite Enfance, DM1 du BP 2023 Budget Annexe RAPSA, DM1 du BP 2023 Budget Annexe RAPSE,

Vu la délibération 2023_19.10.04 feuillet 738 du Conseil Communautaire en date du 19 octobre 2023, relative à la DM2 du BP 2023 Budget Annexe RAPSA,

Pour toutes les propositions de DM suivantes : il s'agira de se conformer aux règles comptables en matière d'ICNE, non prévus lors des votes des Budgets Primitifs 2023.

Le rattachement d'une charge à l'exercice N est effectué pour une dépense engagée sur N si :

- d'une part, elle a donné lieu à un service fait sur l'exercice N (avant le 1er janvier N+1) ;
- et d'autre part, la facture correspondante n'est pas parvenue avant la fin de la journée complémentaire (JC)

Une charge d'intérêt est une charge financière comptabilisée au compte 661 « Charges d'intérêts ».

La contrepartie de cette charge est :

- soit le compte de trésorerie concerné lorsque les intérêts sont échus (mandat au 66111 « Intérêts régies à l'échéance ») ;
- soit le compte 1688 « Intérêts courus » lorsque les intérêts ne sont pas échus, leur décaissement s'opérant sur l'exercice suivant (mandat de rattachement au 661121 « Intérêts - rattachement des ICNE »).

Les fruits civils s'acquérant jour par jour (article 586 du code civil), les opérations de rattachement des charges doivent faire ressortir les Intérêts Courus Non Echus (I.C.N.E.) qui sont rattachés aux dettes dont ils proviennent.

- Pour la proposition de Décision Modificative n° 2 au Budget Primitif 2023 – Budget Annexe RASPE

En complément de la justification exposée ci-dessus,

Considérant le transfert de l'ex-SDTE (opérations d'ordre : amortissements), l'ajustement des charges de la dette (en intérêt et capital)

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation RASPE du 07 novembre 2023,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Entérine par voie de Décision Modificative n° 2 au Budget Primitif 2023 – Budget Principal, les ajustements budgétaires suivants :
 - **Dépenses de fonctionnement :**

11 – Charges à caractère général - 6188 Autres frais divers :	Fonction 020 : - 47 217.28 €
66 – Charges financières – 66112 Intérêts - rattachement des ICNE :	Fonction 040 : + 26 718.71 €
	Fonction 411 : + 2 820.91 €
	Fonction 61 : + 2 832.86 €
	Fonction 822 : + 14 844.80 €
- Entérine par voie de Décision Modificative n° 2 au Budget Primitif 2023 – Budget Annexe Petite Enfance les ajustements budgétaires suivants :
 - **Dépenses de fonctionnement :**

11 – Charges à caractère général – 6161 Multirisques :	- 813.13 €
66 – Charges financières – 66112 Intérêts - rattachement des ICNE :	+ 813.13 €
- Entérine par voie de Décision Modificative n° 1 au Budget Primitif 2023 – Budget Annexe Zone du Santerre les ajustements budgétaires suivants :
 - **Dépenses de fonctionnement :**

11 – Charges à caractère général - 6188 Autres frais divers :	- 606.21 €
66 – Charges financières – 66112 Intérêts - rattachement des ICNE :	+ 606.21 €
- Entérine par voie de Décision Modificative n° 1 au Budget Primitif 2023 – Budget Annexe Zone de Moreuil les ajustements budgétaires suivants :
 - **Dépenses de fonctionnement :**

11 – Charges à caractère général – 62871 Remboursement de frais :	- 2 132.21 €
66 – Charges financières – 66112 Intérêts - rattachement des ICNE :	+ 2 132.21 €
- Entérine par voie de Décision Modificative n° 1 au Budget Primitif 2023 – Budget Annexe Zone du Val de Noye les ajustements budgétaires suivants :
 - **Dépenses de fonctionnement :**

014 – Atténuations de produits : 739118 Autres reversements de fiscalité (payé sur le Budget Ppal) :	- 5 354.72 €
66 – Charges financières – 66112 Intérêts - rattachement des ICNE :	+ 8 560.84 €
 - **Recettes de fonctionnement :**

77 – Produits exceptionnels – 7788 Produits exceptionnels divers :	+ 3 206.12 €
--	--------------

(Remboursements Electricité Cellules locatives à la CCALN)

- D'entériner par voie de Décision Modificative n° 3 au Budget Primitif 2023 – Budget Annexe RASPA les ajustements budgétaires suivants :

● **Dépenses de fonctionnement :**

66 – Charges financières – 66112 Intérêts - rattachement des ICNE : + 8 515.77 €
 023 Virement à la section d'investissement : - 8 515.77 €

● **Dépenses d'investissement :**

Chapitre 21 Immobilisations corporelles – article 2128 Autres terrains : - 8 515.77 €

● **Recettes d'investissement :**

021 Virement de la section de fonctionnement : - 8 515.77 €

- D'entériner par voie de Décision Modificative n° 2 au Budget Primitif 2023 – Budget Annexe RASPE les ajustements budgétaires suivants :

● **Dépenses de fonctionnement :**

66 – Charges financières – 66112 Intérêts - rattachement des ICNE : + 3 303.92 €
 042 – article 6811 Dotations aux amortissements et provisions : + 71 388.65 €
 023 Virement à la section d'investissement : - 125 785.78 €

● **Recettes de fonctionnement :**

042 Opérations d'ordre de transfert entre sections – article 777 : - 51 093.21 €

● **Dépenses d'investissement :**

Chapitre 16 Dette – article 1687 Emprunts en euros : + 23 €
 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections – article 13918 : - 51 093.21 €

● **Recettes d'investissement :**

021 Virement de la section de fonctionnement : - 125 785.78 €
 040 Opérations de transfert entre sect – article 28188 Autres : + 71 388.65 €
 16 – article 1641 Emprunts en euros : + 3 326.92 €

- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président Finances à signer tous documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 09/12/2023

Affiché le 05/12/2023

Fait et délibéré, le 30 NOVEMBRE 2023
 à HANGEST EN SANTERRE

Le Président,

Alain DOVERGNE



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice :	67
Nombre de membres présents:	37
Nombre de suffrages exprimés :	42
VOTES	
Pour :	42
Contre :	
Abstentions :	

Date de convocation : 23/11/2023

Présenté par le Président ,
A Hangest-en -Santerre, le 30/11/2023
le Président ,
Délibéré par le Conseil Communautaire en session Ordinaire
A Hangest-en -Santerre, le 30/11/2023

Les membres du Conseil Communautaire,

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le
05 / 12 / 2023, et de la publication le 05 / 12 / 2023

A Ailly-sur-Noye, le 05 / 12 / 2023

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 67
Nombre de membres présents: 37
Nombre de suffrages exprimés : 42
VOTES Pour : 42
Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 23/11/2023

Présenté par le Président ,
A Hangest-en-Santerre, le 30/11/2023
le Président ,
Délibéré par le Conseil Communautaire en session Ordinaire
A Hangest-en-Santerre, le 30/11/2023

Les membres du Conseil Communautaire,

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le
05 / 12 / 2023, et de la publication le 05 / 12 / 2023

A Hangest-en-Santerre, le 05 / 12 / 2023

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 67
Nombre de membres présents: 37
Nombre de suffrages exprimés : 42
VOTES - Pour : 42
Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 23/11/2023

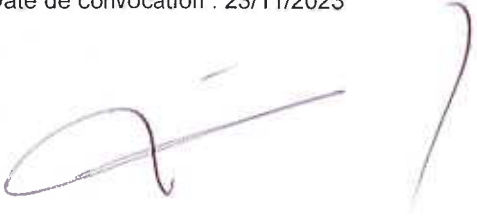
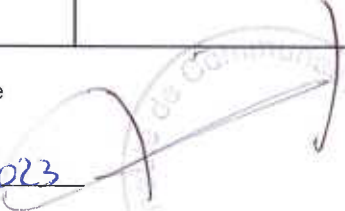
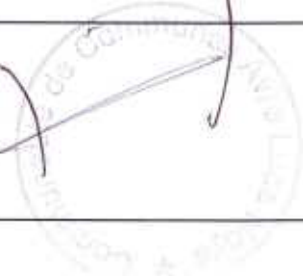
Présenté par le Président ,
A Hangest-en-Santerre, le 30/11/2023
le Président ,
Délibéré par le Conseil Communautaire en session Ordinaire
A Hangest-en-Santerre, le 30/11/2023

Les membres du Conseil Communautaire,

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le
05/12/2023, et de la publication le 05/12/2023

A Hangest-en-Santerre, le 05/12/2023

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président , A Hangest-en -Santerre, le 30/11/2023 le Président , Délibéré par le Conseil Communautaire en session Ordinaire A Hangest-en -Santerre, le 30/11/2023	Nombre de membres en exercice : 67 Nombre de membres présents: 37 Nombre de suffrages exprimés : 42 VOTES Pour : 42 Contre : Abstentions : Date de convocation : 23/11/2023  Les membres du Conseil Communautaire,
Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le <u>05/12/2023</u>, et de la publication le <u>05/12/2023</u> A Ailly-sur-Noye, le <u>05/12/2023</u>  	

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 67
Nombre de membres présents: 37
Nombre de suffrages exprimés : 42
VOTES - Pour : 42
Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 23/11/2023

Présenté par le Président ,
A Hangest-en-Santerre, le 30/11/2023
le Président ,
Délibéré par le Conseil Communautaire en session Ordinaire
A Hangest-en-Santerre, le 30/11/2023

Les membres du Conseil Municipal,



Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le
05/12/2023, et de la publication le 05/12/2023

A Ailly-sur-Noye, le 05/12/2023



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 67
Nombre de membres présents: 37
Nombre de suffrages exprimés : 42
VOTES - Pour : 42
Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 23/11/2023

Présenté par le Président ,
A Hangest-sur-Somme, le 30/11/2023
le Président ,
Délibéré par le Conseil Communautaire en session Ordinaire
A Hangest-sur-Somme, le 30/11/2023

Les membres du Conseil Communautaire,

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le
05 / 12 / 2023, et de la publication le 05 / 12 / 2023

A Hangest-sur-Somme, le 05 / 12 / 2023



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 67
Nombre de membres présents: 37
Nombre de suffrages exprimés : 42
VOTES - Pour : 42
Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 23/11/2023

Présenté par le Président ,
A Hangest-en-Santerre, le 30/11/2023
le Président ,
Délibéré par le Conseil Communautaire en session Ordinaire
A Hangest-en-Santerre, le 30/11/2023

Les membres du Conseil Communautaire,

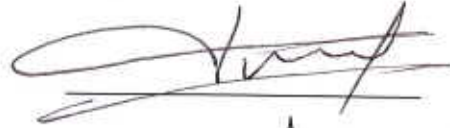
Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le
05/12/2023, et de la publication le 05/12/2023

A Ailly-sur-Noye, le 05/12/2023



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUSEANCE DU JEUDI 30 NOVEMBRE 2023 à 18 H 30
à la SALLE DES FETES DE HANGEST-EN-SANTERREAILLY-sur-NOYE (7 délégués)

DURAND Pierre



PATRICE-BOURDELLE Christine

pouvoir à
M. Durand

BLIN Nicolas



DOUAY Sonia



LECOINTE Jean-Noël



ROSE Maryse-Corrinne

pouvoir
M. Blin

MARCEL Marie-Hélène

ARVILLERS (2 délégués)

COTTARD Yves

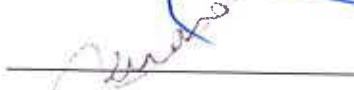


DESROUSSEAUX Eric

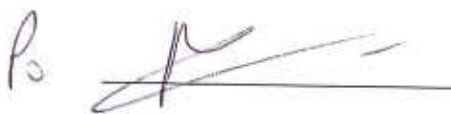
Pouvoir M. Cottard.

AUBERCOURT (1 délégué)

CHARLES Gilles

AUBVILLERS (1 délégué) MENARD SergineBEAUCOURT-EN-SANTERRE (1 délégué)

CAPELLE Hubert

pouvoir à
A.-D. FuvastBERTEAUCOURT-LES-THENNES (1 délégué)

BOUCHER Michel

BRACHES (1 délégué)

DELANAUD Stéphane

Envoyé en préfecture le 05/12/2023

Reçu en préfecture le 05/12/2023

Publié le

ID : 080-200070969-20231130-2023_3011_03-DE

S²LO

CAYEUX-EN-SANTERRE (1 délégué)

ATTAGNANT Hélène

CHAUSSOY-EPAGNY (1 délégué)

de CAFFARELLI Christian

CHIRMONT (1 délégué)

VAN OOTEGHEM J. Michel

COTTENCHY (1 délégué)

GAWLIK Jérémy

COULEMELLE (1 délégué)

LAVOINE Nicolas

DEMUIN (1 délégué)

DOVERGNE Alain

DOMART-SUR-LA-LUCE (1 délégué)

WALLET Joël

DOMMARTIN (1 délégué)

PERONNET Fabienne

ESCLAINVILLERS (1 délégué)

SURHOMME Alain

FLERS-sur-NOYE (1 délégué)

BEAUMONT Joël

FOLLEVILLE (1 délégué)

LEVASSEUR Roger

FOUENCAMPS (1 délégué)

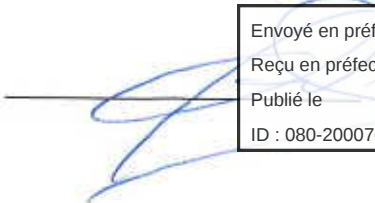
LECONTE Yves-Robert

FRANSURES (1 délégué)

CARON Hubert

FRESNOY-EN-CHAUSSEE (1 délégué)

TEN Franck

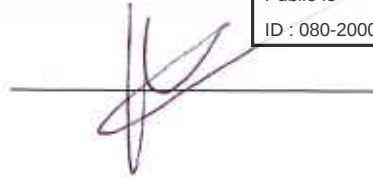


excusé



GRIVESNES (1 délégué)

PREVOST Anne-Marie



GUYENCOURT-sur-NOYE (1 délégué)

BLIN Monique



HAILLES (1 délégué)

VERONT Fabrice



HALLIVILLERS (1 délégué)

DEPRET Patrick



HANGARD (1 délégué)

DUTILLEUX Olivier



HANGEST-EN-SANTERRE (2 délégués)

JUBERT Patrick



BERTOUX Julia



IGNAUCOURT (1 délégué)

BERTHE Pascal



JUMEL (1 délégué)

HOLLINGUE Rémy



LA FALOISE (1 délégué)

BOQUET Cédric



LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD (1 délégué)

 DARCIS Philippe



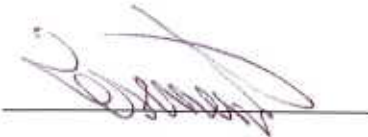
LAWARDE MAUGER L'HORTOY (1 délégué)

TOURNIQUET Gautier



LE PLESSIER-ROZAINVILLERS (2 délégués)

LESCUREUX André

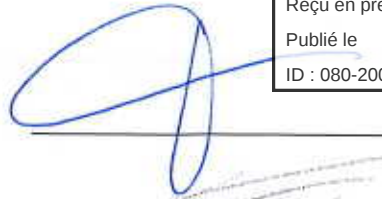


DAMAY Jean-Michel



LE QUESNEL (2 délégués)

CHANTRELLE Brice



HEYMAN Christophe



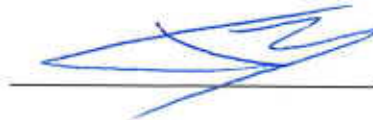
LOUVRECHY (1 délégué)

RIHET Anne



MAILLY RAINEVAL (1 délégué)

MOURIER Francis



MEZIERES-EN-SANTERRE (1 délégué)

VIOLLETTE Paul



MOREUIL (11 délégués)

LAMOTTE Dominique



COLOMBEL Aurélie



NOCHEZ Didier



RAMON Marie-Gabrielle



DEMOUY Bertrand



TESTART Laëtitia



PARENTY Vincent

excusé pour M. Nochez

RIQUIER Ludivine



LOGEART Johan

Excusé

MOREUIL (11 délégués) suite

GAUDECHON LAMOUREUX
Mélodie

MEGLINKY Philippe

MORISEL (1 délégué)

VAN DE VELDE Michel

QUIRY-le-SEC (1 délégué)

DEMORSY Roselyne

ROGY (1 délégué)

MIANNE Michel

ROUVREL (1 délégué)

LEROY Jean-Maurice

SAUVILLERS-MONGIVAL (1 délégué)

WABLE Vincent

SOURDON (1 délégué)

SZYROKI Jacky

THENNES (1 délégué)

MAROTTE Philippe

THORY (1 délégué)

CLEMENT Dominique

VILLERS-AUX-ERABLES (1 délégué)

BENONY Miguel